

S.YTIC
FCP

Reporting Mensuel

Au 28 mars 2024

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

Votre fonds a progressé de 3,3 % (pour la part P) en mars.

Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été **Spie** (croissance soutenue des revenus à +8,4 % LFL et amélioration des marges de 40bps, renforcement continu de la présence en Allemagne par croissance externe qui devrait permettre au groupe de bénéficier de marchés liés au déploiement de la fibre et de la distribution d'énergie renouvelable Outre-Rhin) Alstom, Veolia (gains de productivité qui se poursuivront jusqu'en 2027, prise en compte progressive par le marché de l'exposition à la croissance structurelle en eau, énergie et déchets) et **ENAV** (monopole du contrôle du trafic aérien en Italie qui connaît une croissance régulière et tarifs régulés).

Le principal détracteur a été, modestement, Dassault Systèmes (incertitude sur le développement de la branche Medidata, décevante en 2023).

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Laurent Saint Aubin

Achevé de rédiger le 08/04/2024.



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne	
Sous-classe d'actifs	Thématique	
Indice de référence	STOXX Europe 600	
Horizon de placement	> 5 ans	
Échelle de risque	1	2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui	
Éligible PEA	Oui	

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

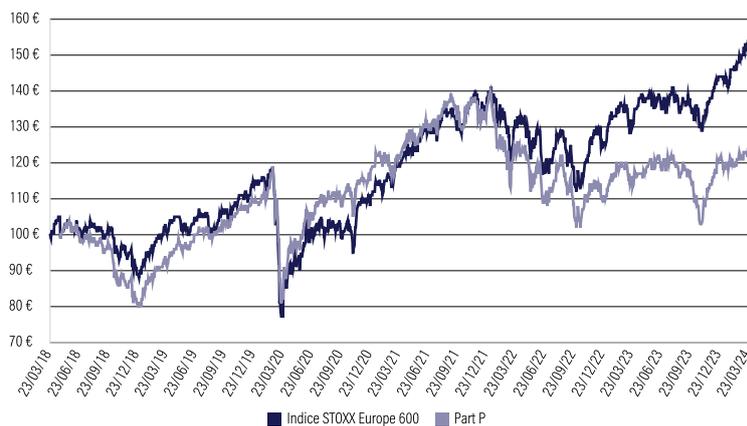
Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	6,4 %	7,5 %	7,9 %	15,0 %
Volatilité	11,4 %	12,0 %	12,0 %	10,0 %
Ratio de Sharpe	0,24	0,32	0,36	n.d.
Tracking error (risque relatif)	6,5 %	8,0 %	6,5 %	n.d.
Alpha	-8,0 %	-6,5 %	-7,9 %	n.d.
Bêta	0,95	0,91	1,07	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 28 mars 2024 | Base 100 au 23 mars 2018



* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS⁽³⁾

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	2023	Jan. 24	Fév. 24	Mars 24	Avril 24	Mai 24	Juin 24	Juil. 24	Août 24	Sept. 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	2024 YTD	
Part GI	+38,2 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+12,3 %	-0,3 %	+0,6 %	+3,4 %											+3,5 %
Indice	+55,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+15,8 %	+1,5 %	+2,0 %	+4,0 %											+7,6 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 335,13	1 331,02	1 336,40	1 382,28											1 382,28
	Depuis l'origine ⁽²⁾	2019	2020	2021	2022	2023	Jan. 24	Fév. 24	Mars 24	Avril 24	Mai 24	Juin 24	Juil. 24	Août 24	Sept. 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	2024 YTD	
Part I	+38,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+11,8 %	-0,3 %	+0,6 %	+3,4 %											+3,4 %
Indice	+63,3 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+15,8 %	+1,5 %	+2,0 %	+4,0 %											+7,6 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 339,38	1 334,83	1 339,86	1 385,49											1 385,49
	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	2023	Jan. 24	Fév. 24	Mars 24	Avril 24	Mai 24	Juin 24	Juil. 24	Août 24	Sept. 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	2024 YTD	
Part P	+25,1 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+10,7 %	-0,4 %	+0,5 %	+3,3 %											+3,2 %
Indice	+55,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+15,8 %	+1,5 %	+2,0 %	+4,0 %											+7,6 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	121,27	120,73	121,08	125,10											125,10

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 28 MARS 2024

	Fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,84 %
SAINT-GOBAIN	6,26 %
EIFFAGE	3,89 %
ROCKWOOL A/S-B SHS	3,31 %
DASSAULT SYST.	3,22 %
ADEVINTA ASA	3,17 %
CELLNEX TELECOM SA	2,85 %
DIGITAL REALTY TRUST	2,61 %
BUREAU VERITAS	2,46 %
NEXUS AG	2,45 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 28 MARS 2024

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	16 798,947	200,560	14 893,018
Valeur liquidative	125,10	1 385,49	1 382,28
Actif net	22 965 925		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 28 MARS 2024

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾	
Euro	75 %	Biens et services industriels 26 %	France 17 %
Dollar	7 %	Constructions et matériaux 23 %	Etats-Unis 15 %
Couronne danoise	6 %	Technologie 19 %	Allemagne 10 %
Couronne norvégienne	5 %	Services aux collectivités 9 %	Espagne 3 %
Autres	7 %	Autres 23 %	Autres ⁽²⁾ 54 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (6 %), le Pays-Bas (3 %), le Brésil (1 %), l'Italie (5 %) et la Chine (4 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

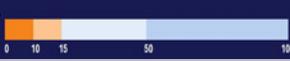
** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les notations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent des notes ESG de S&P Global :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités), plus la note ESG est haute, meilleure elle l'est.

Gouvernance	53
Social	54
Environnement	59
Profil de risque ESG	56

Légende couleur 

LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

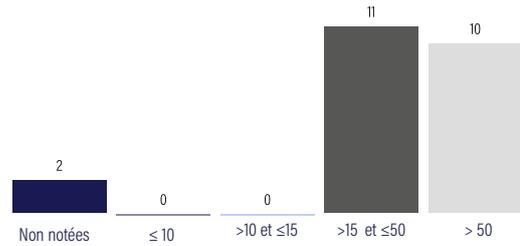
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Schneider Electric	84	89	93	88
BUREAU VERITAS SA	78	86	86	83
Cellnex	77	79	91	81
Aena	54	72	74	67
Dassault Syst	65	61	66	64

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Eiffage	35	30	32	32
UNITE GROUP	29	36	37	34
ID Logistics	42	30	32	34
Alfen	39	34	32	36
SCOUT24 AG	40	34	33	36

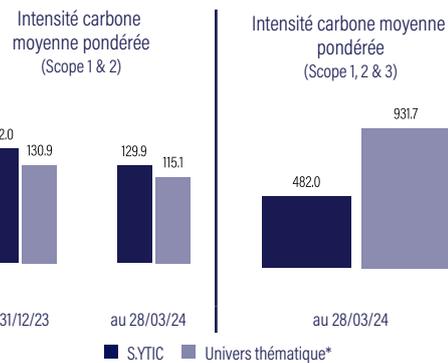
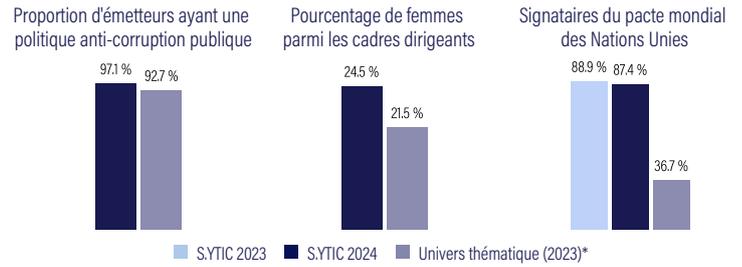
Reporting ESG

Répartition des notes ESG⁽¹⁾ des émetteurs du portefeuille



(1) La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG est inférieure à 10 sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est haute meilleure elle l'est)

Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 680 valeurs au 31/03/24. Le taux de couverture de l'univers est de 93 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 85 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 93 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 28/03/2024. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ceci est un document publicitaire. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC). Le DIC, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DIC qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en avril 2024. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

